

# La lettre de l'AJP

Numéro 1 | Nov. 2010 | Gratuit



## Témoignage : Stage dans les Iles de rêve !

Maladie métabolique  
la mucopolysaccharidose de type I

Cas du Remplaçant étudiant

Quizz dermato



Association des Juniors en Pédiatrie  
Secrétariat SFP (Bâtiment LACAZE) Hôpital Armand Trousseau  
26 Avenue Docteur Arnold Netter - 75012 Paris

<b>Maladie métabolique : la mucopolysaccharidose de type I</b>	<b>4</b>
<b>Cas du remplaçant étudiant</b>	<b>6</b>
<b>Quizz dermato</b>	<b>7</b>
<b>Consensus 2010</b>	<b>8</b>
<b>Mini questionnaire de Proust</b>	<b>9</b>
<b>Rêve des îles : mythe ou réalité</b>	<b>10</b>
<b>Les « juniors » font entendre leur voix</b>	<b>12</b>
<b>Congrès national 2010 de l'ajp</b>	<b>13</b>
<b>Bulletin d'adhésion</b>	<b>14</b>
<b>Les annonces de recrutement</b>	<b>16</b>

## **BUREAU**

- BOËT Angèle, présidente (Paris)
- CROS Guilhem, trésorier (Paris)
- DESSE Blandine, vis présidente (Paris)
- CAIETTA Emilie, secrétaire (Marseille)

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- DONY Arthur (Lyon)
- JEAN Nolwenn (Caen)
- LAVOINE Noémie (Paris)
- LOSHI Solène (Paris)

## **LETTRE AJP**

- ECOCHARD-DUGELAY Emmanuelle, rédactrice en chef

## **Editeur et régie publicitaire :**

Macéo éditions  
M. Tabtab, Directeur  
11, Bd Ornano – 75018 Paris  
Tél. : 01 53 09 90 05  
maceoeditions@gmail.com

*Imprimé à 1000 exemplaires. Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.*

Bonjour à toutes et tous,

C'est à l'issue du congrès des juniors organisé en avril dernier à Marseille que le bureau de l'AJP a été renouvelé. Ce congrès placé sous le signe de la convivialité mais aussi de l'échange entre internes d'une même région ou de toute la France est le point de départ de cette année 2010-2011.

L'AJP poursuit en effet plus que jamais son objectif d'échange et de rapprochement entre internes avec cette année un intérêt tout particulier à la dynamisation de la communication interrégionale ainsi qu'aux activités locales scientifiques. L'AJP s'est par exemple dotée d'un site internet [www.ajpедиатрия.fr](http://www.ajpедиатрия.fr) avec entre autre une page régionale, un forum et un agenda que chaque région peut faire modifier en fonction de son activité. De plus le Yahoo groupe est toujours fonctionnel pour communiquer rapidement les informations à tous les internes .

Sont également repris cette année une majorité des services aux internes : participation au financement des thèses, posters ou mémoires de DES. Bien sûr la bourse de l'AJP/Gallia est également renouvelée cette année. Cette bourse d'une valeur de 18000 euros finance une année de recherche dans le cadre d'un projet de master 2 d'un interne de pédiatrie. Elle a été attribuée cette année lors du congrès de la SFP de Paris 2010 à Swellen Gastineau, interne de Rennes pour son travail sur les bases moléculaires des maladies inflammatoires précoces de l'enfant.

Par ailleurs, réservez également votre premier weekend d'avril pour le congrès annuel de l'AJP 2010-2011 qui sera organisé cette année par la région de Nancy. Vous êtes de plus en plus nombreux et de plus en plus de régions différentes à nous rejoindre et à vous investir dans les associations locales. N'oubliez pas que l'AJP c'est avant tout votre association, n'hésitez pas à proposer vos idées.

Enfin, plus que jamais, nous avons besoin de vous pour la pérennité de l'AJP mais également pour continuer de défendre les intérêts de la pédiatrie et surtout des enfants auprès des différentes instances décisionnelles. Sa fonction représentative est de plus en plus sollicitée, et cela grâce à ses adhérents, qui lui donnent tout son poids et la possibilité de défendre la pédiatrie de demain !

Bonne rentrée à tous et bienvenue aux plus jeunes.

Et rejoignez-nous !

**Angèle Boët**  
Présidente de l'AJP

# MALADIE MÉTABOLIQUE : la mucopolysaccharidose de type I

Chers confrères,

Les maladies rares sont une priorité de Santé Publique en France ; à ce titre, il est important de les prendre en compte dans notre pratique médicale. Certaines maladies rares disposent de traitement ; il est donc indispensable de les reconnaître et de les diagnostiquer pour une meilleure prise en charge des patients.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous sensibiliser à l'une de ces maladies : la mucopolysaccharidose de type I.

Seuls un diagnostic et une prise en charge thérapeutique précoces peuvent prévenir l'apparition de lésions irréversibles dans cette maladie.

Les maladies génétiques rares sont encore trop souvent sous diagnostiquées. Notre rôle est essentiel.

Confraternellement ,

**Angèle Boët**  
Présidente de l'AJP

**Guilhem Cros**  
Trésorier de l'AJP et membre du groupe DIRE



Le groupe DIRE (DIagnostic Rare et Enfance) a pour objectif d'améliorer la sensibilisation de tous les pédiatres aux maladies génétiques rares afin de permettre un diagnostic précoce et une prise en charge optimale des enfants atteints de ces pathologies



# Et s'il s'agissait d'une mucopolysaccharidose ?

La mucopolysaccharidose de type I (MPS I) appartient au groupe des maladies de surcharge lysosomale comptant une cinquantaine d'affections génétiques.

Dans la MPS I (regroupant les syndromes d'Hurler, Hurler-Scheie et Scheie), un déficit enzymatique en  $\alpha$ -L-iduronidase entraîne une pathologie invalidante, multisystémique, hétérogène caractérisée par un large spectre d'atteintes cliniques. Dans sa forme la plus grave (Hurler), le décès survient avant l'âge de 10 ans.

La forme la plus atténuée (Scheie), est associée à une morbidité importante et une qualité de vie très altérée.



**Hurler**

Forme sévère



**Hurler/Scheie**

Forme intermédiaire



**Scheie**

Forme atténuée

**L'association illégitime de plusieurs atteintes organiques doit vous mettre sur la piste d'une cause sous-jacente plus rare.**

Voici les symptômes les plus fréquents et les plus visibles à rechercher chez les patients :

Avant 5 ans :



Dysmorphie faciale



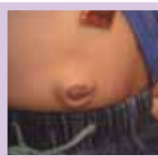
Infections ORL récurrentes



Raideurs articulaires



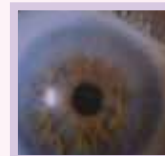
Valvulopathie cardiaque



Hernie ombilicale



Cyphose



Opacités cornéennes



Main en griffe

Après 5 ans :

Un diagnostic précoce permet d'éviter la survenue de lésions irréversibles. Le dosage de l'activité enzymatique permet de poser le diagnostic de certitude. Une prise en charge validée par un centre de référence ou de compétence est indispensable.

**Le pronostic vital et fonctionnel des patients atteints de MPS I est engagé, pourtant il existe des solutions thérapeutiques.**

Réalisé avec le soutien du laboratoire

genzyme

# CAS DU REMPLAÇANT ETUDIANT

Il doit demander au président du conseil départemental de l'Ordre du lieu de la faculté ou de l'hôpital où il remplit des fonctions hospitalières, une licence de remplacement. Celle-ci est délivrée aux étudiants en médecine français, ressortissants de l'un des États membres de l'UE remplissant les conditions prévues à l'article L. 4131-2 du Code de la santé publique.

Pour obtenir la licence de remplacement l'étudiant devra :

- 1) remplir un questionnaire qui lui sera remis par le conseil départemental ;
- 2) et fournir une attestation d'inscription en 3<sup>e</sup> cycle des études médicales et justifier :
  - pour effectuer un remplacement en médecine générale
  - pour effectuer un remplacement de spécialiste de remplir les conditions de niveau d'études telles qu'elles figurent à l'annexe du décret n° 94-120 du 4 février 1994 en produisant une attestation de l'enseignant coordonnateur inter-régional pour les étudiants du nouveau régime comportant le détail des semestres accomplis avec les dates et lieux.

Après examen du questionnaire, et sur le vu des pièces justificatives de scolarité, le conseil départemental, auquel il appartient de s'assurer que le candidat remplit les conditions de moralité nécessaires, délivre au futur remplaçant une licence de remplacement, valable pendant un an ; celle-ci pourra être renouvelée si le candidat apporte la preuve qu'il poursuit effectivement ses études médicales.

L'article 3 du décret n° 94-120 du 4 février 1994 complète ce dispositif en prévoyant que le conseil départemental ne peut donner un avis favorable que si l'étudiant demandeur ne présente pas d'infirmité ou d'état pathologique incompatible avec l'exercice de la profession. Son existence est constatée, le cas échéant, dans les conditions fixées à l'article 9 du décret du 4 mars 1959 (art. L. 460 du Code de la santé publique).

Tout avis défavorable du conseil départemental doit être motivé.

Cette licence de remplacement est une simple attestation prouvant que l'intéressé se trouve dans les conditions légales requises pour faire un remplacement. Elle ne constitue pas une autorisation de remplacement. L'autorisation préfectorale habilite l'étudiant à faire le remplacement d'un médecin. Le remplaçant qu'il soit étudiant ou docteur en médecine, exerce en lieu et place du médecin remplacé. Par conséquent il utilisera tous les documents de ce dernier (ordonnances, certificats, feuilles de soins pré-identifiées, ...) qu'il biffera en indiquant sa qualité de remplaçant et son nom. De même, le médecin remplacé doit laisser son caducée à son remplaçant.

Durant le remplacement, l'étudiant en médecine relève de la juridiction disciplinaire de l'Ordre (Code de déontologie, art. 1<sup>er</sup>).

Il y a lieu de rappeler que l'article 66 du Code de déontologie fait obligation au remplaçant, sa mission terminée et la continuité des soins étant assurée, de « cesser toute activité s'y rapportant (...) ».

Conditions de niveau d'études à remplir pour obtenir une licence de remplacement dans la discipline du D.E.S.C chirurgical qualifiant «dit groupe II», dans l'attente d'une modification du décret du 4 février 1994 :

Le fait que les médecins titulaires du D.E.S de chirurgie générale soient inscrits au tableau de l'Ordre comme médecins qualifiés spécialistes en chirurgie générale ne fait pas obstacle à ce qu'ils se voient remettre une licence de remplacement dans la discipline du D.E.S.C chirurgical puisqu'ils poursuivent leur formation.

1



Angèle Boët



Mariam Píram (CH Bicêtre)

2



Mariam Píram (CH Bicêtre)

3

**1 L'œdème aigu hémorragique du nourrisson** touche le nourrisson, l'hiver, 15 jours après un facteur déclenchant. L'étiologie est inconnue (vascularite immunoallergique ?)

Il associe : une **fièvre** inaugurale à 38° - 40°, des **œdèmes douloureux**, **purpura polymorphe**, syndrome inflammatoire biologique, le taux de plaquette est normal.

**Evolution** simple sans complications en 10 à 15 jours. Plusieurs poussées possibles mais la guérison est sans séquelles.

**2 Tâche saumon : angiome plan medio-facial.** Rougeur vasculaire spontanément résolutive présente à la naissance et s'efface avant l'âge de 1 an. Extrêmement banal. Les taches sont d'un rose plus pale que l'angiome plan classique. Siège : milieu front, glabella, paupière supérieure et lèvres. S'accroissent nettement quand l'enfant pleure, crie, fait un effort. Congénitale. Pas d'association un angiome intracrânien, glaucome... comme angiome plan.

**3 Urticaire annulaire aigue.** Forme particulière d'urticaire avec évolution en placards ecchymotiques avec lésions formées de larges anneaux polycycliques, violacés en leur centre, s'accompagnant d'œdèmes des extrémités.

Méningites bactériennes de l'enfant : prise en charge recommandée par le Groupe de Pathologie Infectieuse Pédiatrique (GPIP) de la Société Française de Pédiatrie (SFP) - Observatoire des méningites bactériennes de l'enfant en France - janvier 2009

Prise en charge en situation d'urgence et en réanimation des états de mal épileptiques de l'adulte et de l'enfant (nouveau-né exclu) : Rapports d'experts et Recommandations formalisées d'experts sous l'égide de la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF) - janvier 2009

Avis relatif à la vaccination de rattrapage contre l'hépatite B chez l'adolescent utilisant un schéma à deux doses - Haut Comité de la Santé Publique (HCSP) - février 2009

Le dépistage néonatal systématique de la mucoviscidose en France : état des lieux et perspectives après 5 ans de fonctionnement : Rapport et Note d'accompagnement - HAS - janvier 2009, mis en ligne en avril

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2009 selon l'avis du Haut conseil de la santé publique- In : BEH n° 16-17 du 20 avril 2009 - InVS

Asthme de l'enfant de moins de 36 mois : diagnostic, prise en charge et traitement en dehors des épisodes aigus : Synthèse des recommandations, Recommandations, Argumentaire - Recommandations pour la pratique clinique - HAS - Société Pédiatrique de Pneumologie et Allergologie (SP2A) - mars 2009, mises en ligne en mai

Repères pour votre pratique : Recrudescence en France de la rougeole - Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) - mars 2009

Quand NE PAS prescrire une radio du thorax - Fiche de Bon Usage des Technologies médicales - HAS - juin 2009

Avis relatif à la vaccination autour d'un ou plusieurs cas de rougeole - Haut Comité de la Santé Publique (HCSP) - juin 2009

Santé de l'enfant. Propositions pour un meilleur suivi - Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale INSERM - 2009

Emmanuelle ECOCHARD-DUGELAY



# MINI QUESTIONNAIRE DE PROUST

**Votre principal trait de caractère ?**

L'opiniâtreté

**Ce que j'apprécie le plus chez mes amis ?**

La simplicité

**Votre occupation préférée ?**

La lecture

**Ce que vous auriez aimé être ?**

Astronome (après médecin quand même !)

**Votre auteur préféré ?**

Emile Zola

**La faute qui vous inspire le plus d'indulgence ?**

Celle qui est avouée

**Ce que vous détestez par-dessus tout ?**

La duplicité

**La principale qualité d'un chef de service ?**

L'écoute

**La réforme (ou la loi) que vous estimez le plus ?**

La CMU

**La qualité principale d'un bon pédiatre ?**

Le dévouement

**Votre principal regret ?**

Ne pas habiter près de la mer !

**Votre rêve de bonheur ?**

L'accès à la Santé pour tous

Albert Faye  
(chef de service de pédiatrie général CHU R. Debré)

Interviewé par  
Gregoire Benoist

Ah, ce stage dans les îles, il nous fait rêver quand, le 24 novembre assis derrière le bureau de notre nouveau service (enfin, bureau c'est vite dit !), on contemple ce beau ciel gris qui nous annonce encore un hiver bien sombre ....

Ce doit être le rêve ce stage inter CHU dans les DOM-TOM.... Mais qu'en est-il vraiment ?

L'hiver dernier, je me décide enfin : je passerai mon 7ème semestre au soleil.

Tout commence par la destination et le stage que l'on souhaite obtenir. Pour ma part, ce sera l'île de la Réunion, en pédiatrie générale. C'est donc parti pour ce que l'on nomme souvent de façon très exagérée « un chemin de croix ». Il y a quelques fax à recevoir, quelques coups de téléphone à passer et à repasser, quelques mails et dossiers à envoyer mais finalement en 3 semaines tout peut être bouclé. Il faut d'abord demander un dossier à bordeaux et trouver un stage qui veut bien vous accueillir (il suffit généralement d'envoyer un mail au chef de service !). Ensuite, en s'y prenant tôt, pas de quoi angoisser, on y arrive tant bien que mal.

Puis l'attente... Pour un départ en novembre, le dossier doit être envoyé en Mai. La réponse d'acceptation n'est donnée qu'en Juillet. Finalement, ce sont ces quelques semaines d'attentes qui se révèlent les plus difficiles. Généralement, en étant « vieux semestre », on obtient une réponse favorable.

Dès lors, tout s'accélère : on reçoit vite notre billet d'avion, notre nombre de kilos de FRET aérien remboursé, à peine le temps d'organiser une petite fête d'adieu avec ses amis et sa famille et enfin, le départ tant espéré pendant ces longs mois d'hiver arrive.

Mais qu'en est-il vraiment une fois sur place ?

- Dans le domaine professionnel : certes, il n'y a pas de CHU. De plus, il n'existe généralement qu'un seul référent par spécialité pédiatrique, ce qui fait rentrer en compte un facteur personne dépendant sur la formation .Cependant, les services tournent relativement bien, dans une ambiance plus « détendue » mais avec un



professionnalisme identique à celui de métropole.

Je me suis retrouvé dans un centre de moyen séjour et de rééducation pédiatrique avec un recrutement important d'encéphalopathie et de mucoviscidose. C'est donc une médecine bien différente que j'ai découverte, un peu plus « lente » certes mais qui existe et qui a besoin de pédiatre.

Il existe aussi des services de pédiatrie générale de bon niveau ainsi qu'une réanimation néonatale et pédiatrique.

Au final, l'isolement sur une île pousse les médecins à plus de polyvalence et moins de clivage entre spécialités. On y apprend donc un peu moins de choses très spécifiques, mais on voit de nombreuses pathologies qu'on apprend à gérer sans avoir de spécialistes à portée de main.



- Dans le domaine privé : Quelle bouffée d'oxygène ! Il est donc possible de vivre dans ces endroits « paradisiaques » ! La mer est à 20 minutes (à 28 degrés), la montagne à 30 minutes, petit-déjeuner dans son jardin avec mangue du jardin et vue sur la mer, lunettes de soleil 300 jours par an, pique-nique le week-end au bord d'une cascade, apéro dans la piscine le soir pour récupérer d'une dure journée de travail, randonnées à portée de main, plongée toute l'année...

Et le plus déstabilisant, des gens comme nous qui ont décidé de vivre ici indéfiniment ! Beaucoup d'autres personnes de passage comme nous ! tout cela favorise les rencontres .....

- Et puis, notre métier, en se pratiquant à l'hôpital, nous permet de plonger très rapidement dans la culture créole, de côtoyer des gens vivant sur place depuis des générations. Cette chance n'est pas donnée à toutes les personnes qui arrivent là-bas pour travailler.

Le temps passe, et bien vite il faut refaire ses valises et rentrer ! Bizarre d'avoir créé une nouvelle vie tellement différente mais déjà finie. Il faut retourner à son ancienne vie. Pour moi, retour à Paris ! Ça change, et déjà en moins d'une semaine, ces 6 mois semblent avoir eu lieu dans une vie antérieure.

**Romain Guedj**

## LES « JUNIORS » FONT ENTENDRE LEUR VOIX

C'est en 1997 qu'a été créée l'Association des Juniors en pédiatrie (AJP) à l'initiative de Martin Chalumeau, aujourd'hui PU-PH à l'hôpital Necker Enfants malades à Paris. L'AJP est une association nationale qui fonctionne en lien avec des antennes ou associations locales. Elle a pour vocation de réunir les internes de pédiatrie et quelques jeunes seniors et de les aider dans leur formation, leurs travaux scientifiques et leurs choix de carrière.

Mais la mission de l'AJP est aussi de faire entendre la voix des internes de pédiatrie dans les dossiers d'actualité qui les concernent. Un de nos buts a été la mobilisation pour obtenir une augmentation du nombre de postes d'internes dans la spécialité et donc de pédiatres formés tous les ans. En ce moment, nous travaillons aussi sur le projet d'un passage de notre maquette à 5 ans. Nous y sommes favorables mais il reste encore beaucoup de points à préciser, notamment sur le contenu et les objectifs de cette cinquième année. L'objectif serait d'arriver à ce que cette année supplémentaire soit profitable à tous les internes quelque soit leur CHU d'affectation et leur projet de carrière.

Un autre dossier important, qui n'est pas sans lien avec un éventuel allongement de la maquette est celui du stage chez des pédiatres de ville. Chaque année, 200 pédiatres sont formés sur l'ensemble du territoire et dans 2 ans ils seront 250 à être formés. Il nous paraît primordial que tous les internes puissent avoir accès à tous les types de cursus (hospitalier, hospitalo-universitaire et recherche, pédiatrie ambulatoire : cabinet, PMI...). De très nombreux internes sont demandeurs de remplacements en cabinet pédiatrique afin de pouvoir avoir une première approche de la profession avant leur orientation après la fin de l'internat. Aujourd'hui, le stage chez le praticien n'existe que pour les internes de médecine générale. Nous n'y avons pas encore accès ce qui est regrettable car il est très apprécié de nos collègues internes de médecine générale. En effet contrairement à ce qu'on peut entendre, la pédiatrie de ville intéresse aussi les jeunes générations de pédiatres et est un maillon indispensable dans le système de soins et de santé de l'enfant. Nous travaillons donc à ce que les pédiatres de ville puissent former également des internes de pédiatrie. L'AJP mène son action en concertation avec le Collège National De la Pédiatrie (CNDP) et de la Société Française de Pédiatrie (SFP) en prenant soin de bien faire entendre la voix des juniors, dans un souci de formation des internes et de prise en charge de l'enfant.

**Angèle Boët**  
Présidente de l'AJP



# CONGRÈS NATIONAL 2010 DE L'AJP

Le congrès national de l'AJP s'est déroulé cette année dans la région d'Aix Marseille du 23 au 25 avril 2010 à Fuveau au château l'Arc dans un cadre magnifique.



Le congrès commençait par une petite surprise concoctée par l'équipe locale de l'AMIP : une visite de Marseille et de Notre Dame de la Garde en petit train et un dîner d'accueil sur le vieux port en compagnie du Pr Sarles venu accueillir les internes. La bonne humeur et le plaisir de se revoir étaient au rendez-vous malgré un soleil marseillais caché par la pluie.

Le lendemain, plusieurs thématiques ont été abordé : dermatologie, neurologie, infectiologie pédiatrique... mais également un point d'actualité sur les réformes de l'internat.

Le congrès national est aussi l'occasion pour les internes de présenter leurs travaux personnels que ce soit sous forme de présentations orales ou sous la forme de posters et ceux-ci sont bien sûr récompensés par des prix.



Outre le côté formation, ce congrès est également l'occasion d'échanger entre internes de toutes les régions (Marseille, Paris, Bordeaux, Lyon, Caen, Rouen, Nice, Montpellier...) autours de moments de détente (repas, soirée des juniors...). Le soleil s'est finalement invité le dimanche pour cloturer ce congrès.

Cette année, nous vous attendons nombreux au congrès 2011 de l'AJP qui se déroulera le 1<sup>er</sup> week-end d'avril dans la région de Nancy : venez nombreux et n'hésitez pas à proposer vos travaux que ce soit sous la forme de communications orales ou de posters.

**Angèle Boët**  
Présidente de l'AJP

# Bulletin d'adhésion 2010-11 à l'



Association Loi 1901

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

Nombre de semestres : ..... **Ville de CHU** : .....

**Adresse personnelle** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

(nécessaire pour recevoir la lettre de l'AJP)

**Tél.** : ..... **e-mail** : .....

**Hôpital** : ..... **Service** : .....

**Adresse** : .....

**Code postal** : ..... **Ville** : .....

Souhaite devenir ou rester membre de l'A.J.P.. Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de l'A.J.P. correspondant à la cotisation annuelle.

Souhaite être référent régional de l'AJP dans la région : .....

Souhaite participer à l'A.J.P., (préciser sur quelle activité) : .....

Les thèmes que j'aimerais voir abordés lors des soirées de formation sont : .....

.....

A retourner accompagné du chèque de 15 € à l'adresse suivante :

**AJP, Association des Juniors en Pédiatrie**

**Secrétariat de la Société Française de Pédiatrie (Bâtiment Lacaze)**

**Hôpital d'enfants A. Trousseau 26 avenue du Dr A. Netter 75012 PARIS**

## Liste des annonceurs

- **Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud**
- **Centre Hospitalier de Mayotte**
- **Conseil Général du Bas-Rhin**
- **Centre Hospitalier Louis Domergue – Trinité**
- **Centre Hospitalier de Chambery**
- **Centre Hospitalier de Dreux**
- **Centre Hospitalier du Chinonais – Chinon**
- **Centre Hospitalier de la région de Saint-Omer**
- **Conseil Général de Lot-et-Garonne**
- **Centre Hospitalier de Charleville-Mézières**
- **Conseil Général de la Savoie**
- **Centre Hospitalier de Saint-Flour**
- **Centre Hospitalier de Lons-le-Saunier**
- **Centre Hospitalier d'Arcachon**
- **Centre Hospitalier Albertville-Moutiers**
- **Conseil Général du Val d'Oise**
- **Conseil Général de la Sarthe**





**Centre Hospitalier  
Intercommunal  
des Alpes du Sud**

## LE CENTRE HOSPITALIER INTER-COMMUNAL DES ALPES DU SUD GAP (05) – SISTERON (04)

### RECRUTE 1 PÉDIATRE

pour son service de pédiatrie (site de Gap)

### Temps Plein

**Pour tous renseignements, contacter :**

- Dr F. Rapin, chef de service : 04 92 40 61 65  
- Affaires Médicales : 04 92 40 61 72

1 Place Auguste Muret  
05007 GAP cedex



## Le Centre Hospitalier de Mayotte

Situé au cœur de l'Océan Indien

(À 2 heures d'avion de La Réunion et d'1 heure de Madagascar)

**RECHERCHE** pour son Pôle pédiatrique **MEDECINS PEDIATRES** (Pour renforcer son équipe).

Doté de 260 lits, et d'un plateau technique de qualité, Le Centre Hospitalier de Mayotte assure également des soins dans 4 hôpitaux de référence et 15 centres de consultations (population de 200 000 habitants).

#### Services et équipement :

- > Pôle Pédiatrie dans un bâtiment neuf (12 postes de PH Pédiatres).
- > Néonatalogie de niveau III :
  - 4 lits de réanimation ;
  - 8 lits de soins intensifs ;
  - 9 lits de médecine néonatale ; Extension prévue pour 2011 à 32 lits.
- > Pédiatrie : 21 lits.
- > Une unité dédiée à la surveillance des hémoglobinopathies héréditaires.
- > Une unité d'hospitalisation de jour prévue et une unité de surveillance continue à développer.

#### Activité du service :

- 1 400 entrées en Pédiatrie (DMS : 6 jours).
- 1 250 entrées en Néonatalogie (8 jours).
- 3 200 consultations spécialisées.
- Centre de compétence de l'Océan Indien des maladies constitutionnelles du globe.
- Référent pour le centre de compétence de cardio pédiatrie.

#### Rémunération :

Rémunération + avantages DOM/TOM (+40%).  
Hébergement assuré en début d'affectation (2 mois).  
Billet d'avion aller/retour financé par le CHM.

#### PERSONNES À CONTACTER :

Dr RANAIVOARIVONY Vololonirina  
02.69.61.80.00 (poste 5180)  
mail :  
v.ranaivoarivony@chmayotte.fr

Mme DEBLIQUY Sophie  
02.69.61.80.00 (poste 3121)  
mail : s.debliquy@chmayotte.fr

## NOUS RECRUTONS DES MÉDECINS

### POUR LE SERVICE DE PROTECTION MATEERNELLE ET INFANTILE

→ En qualité de médecin de territoire, vous supervisez, animez et coordonnez les missions de protection maternelle et infantile en collaboration avec les autres services présents sur le territoire en veillant à leur articulation avec les autres activités du territoire. Vous êtes référent et responsable des missions d'éducation à la santé dans le domaine de l'Enfance et de la Famille sur le territoire en lien privilégié avec les responsables d'unité et le chef de service des actions de prévention sanitaire.

→ En qualité de médecin de Protection Maternelle et Infantile, vous participez à la mise en œuvre locale de la politique PMI définie par le Département sous l'autorité du médecin chef de territoire. Vous assurez l'accompagnement des familles, le suivi des femmes enceintes et des jeunes enfants ainsi que la réalisation des missions en PMI en liaison avec les autres services du Pôle Aide à la Personne.



Si vous êtes intéressé merci d'adresser votre candidature sous la référence EC/CR/médecin à : [recrutement@cg67.fr](mailto:recrutement@cg67.fr)

ou à Monsieur le Président du Conseil Général  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 67964 STRASBOURG CEDEX

Contacts : Mme CHIRAZVEZ : 03 88 76 65 00 - Mme ROCHE : 03 88 76 63 99



[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

## Le Centre Hospitalier Louis Domergue

### Recherche pour son service de pédiatrie et néonatalogie niveau 2 A :

### 1 pédiatre compétent pour la prise en charge des nouveau-nés en maternité.

*Permanence de soins : astreinte opérationnelle*

Prendre contact avec Dr DUPUIS au 059664648

OU écrire à : Mr le Directeur du Centre Hospitalier Louis Domergue - Rue Jean-Eugène Fatier - 97235 TRINITE Cédex



Au cœur d'une région dynamique, le centre hospitalier **recrute un pédiatre**

pour son service de pédiatrie générale, secteur grands enfants-adolescents (unité de 20 lits).

La pédiatrie générale comprend :

- un service d'urgences médicales (11 000 passages/an) et 5 lits d'UHCD
- un service de NRS (20 lits).
- L'équipe est constituée de 7.5 ETP.
- Demi-gardes sur place.
- Si possible compétences en réa-néonatalogie pour participer à la garde de réa/maternité de niveau III
- équipe de réanimation néonatale : 7 ETP



Docteur Fabienne Dalmon - Chef de Service  
Tel : 04.79.96.50.92 / e-mail : fabienne.dalmon@ch-chambery.fr

Isabelle Carron - Attachée d'administration Direction des Affaires Médicales  
Tel : 04.79.96.50.82 / e-mail : isabelle.carron@ch-chambery.fr



**Le Centre Hospitalier de Dreux (Eure et Loir)**  
situé à 73 kilomètres de PARIS (Porte Saint-Cloud)

**CAPACITÉS D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT**

- 531 lits et places MCO
- 87 places en hôpital de jour
- 262 places personnes âgées
- 10 places Alzheimer
- PLATEAU TECHNIQUE
- IRM, angioscanner 64 barrettes
- Bloc opératoire de 8 salles
- SAMU avec transports hélicoptérés
- Unité de réanimation polyvalente et de surveillance continue

**Recherche des PÉDIATRES (postes à pourvoir immédiatement)**

Le service comporte 3 unités incluant 10 lits d'hospitalisation pour les nourrissons, 10 lits de néonatalogie, 22 lits pour les grands enfants, et la maternité qui a recensé 1800 accouchements en 2009.

La construction d'un nouveau bâtiment regroupant le pôle mère enfant va commencer fin 2010. Les pédiatres seront associés à l'équipement et l'aménagement des services et devront travailler ensemble sur ce projet ainsi que sur une réorganisation et une requalification des missions du service de pédiatrie.

Contacteur : Dr N. LETELLIER, Président de la CME (nletellier@ch-dreux.fr - 02.37.38.83.62)  
M. PLORSON, Directeur Général (direction@ch-dreux.fr - 02.37.51.52.17)



**Centre Hospitalier du Chinonais 37500 Chinon - A 2h30 de Paris (TGV+TER) et à 30 mn de Tours**  
654 lits et places (urgences, médecine, maternité, soins de suite, psychiatrie, long séjour, MAS et EHPAD)

**RECHERCHE UN PÉDIATRE**

**temps plein ou partiel**

pour compléter son équipe médicale en Maternité

Pour tout renseignement et candidature, s'adresser à :  
Monsieur le Directeur

Centre Hospitalier du Chinonais - B.P. 248 - 37502 CHINON CEDEX  
Tél : 02 47 93 76 46 - Fax : 02 47 93 91 54 - courriel : v.laurain@ch-chinon.fr

**PÉDIATRES**



**Le Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer :**

**Recherche Pédiatres**

**TEMPS PLEIN**

possibilité de développer compétence (neurologie, diabétologie, asthme...)

- Equipe jeune de 3 praticiens
- Service de pédiatrie de 18 lits dont 6 lits de néonatalogie
- Astreinte opérationnelle
- Maternité niveau II a en réseau avec le Centre Hospitalier de Calais niveau III
- 1 600 accouchements/an
- plateau technique neuf
- anesthésiste de garde sur place

- Pas-de-Calais (62)
- 43 ha arborés
- 50' de Lille
- 40' de la Côte d'Opale
- 2 h40 de Londres
- 2h30 de Paris
- Infrastructure scolaire réputée

**Contacts :**

Dr Olivier GUILLUY  
Pédiatre : 03 21 88 72 51

Mathilde VIGNERON  
Directeur des Affaires  
Médicales : 03 21 88 70 10





Entre Périgord, Quercy, Guyenne, Landes et Gascogne, le Lot-et-Garonne est un département 100 % Sud-Ouest.

- Région : Aquitaine
- Superficie : 538 453 ha
- Nombre de cantons : 40
- Nombre de communes : 319
- Population : 309 993 habitants
- Chef-lieu : Agen (30 079 hab.)
- Sous-préfectures : Marmande, Nérac, Villeneuve-sur-Lot

Sofari-h.fr

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général  
www.lot-et-garonne.fr

## 2 MEDECINS DE PMI (H/F)

POUR SES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX DE AGEN-MONTANOU ET DE AGEN-TAPIE

Dans le cadre de la promotion de la santé de l'enfant et de la protection de l'enfance, vous êtes chargé des consultations des jeunes enfants et des bilans de santé des enfants de 3-4 ans en école maternelle. Vous participez au fonctionnement des consultations du centre de planification et assurez des visites à domicile, la mise en place d'actions de prévention sanitaire et de la maltraitance et le suivi et l'agrément des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants et des assistantes maternelles et familiales ainsi que des lieux d'accueil parents enfants.

Titulaire d'un Doctorat en médecine avec une formation en pédiatrie et gynécologie, vous justifiez d'une expérience confirmée en PMI, et de solides connaissances en matière d'alimentation du jeune enfant, d'allaitement et de développement de l'enfant. Vous maîtrisez la législation et notamment le droit de la famille, la protection de l'enfance et les modes d'accueil de jeunes enfants. Doté de bonnes qualités relationnelles et d'un esprit d'adaptabilité et de souplesse, vous êtes apte à l'encadrement et au travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV récent et arrêté de la dernière situation administrative), à M. le Président du Conseil Général du Lot-et-Garonne, DRHDS, Hôtel du Département, 47922 AGEN Cedex 9.  
lot-et-garonne@cg47.fr

80 km de Reims • 1 h 30 de Paris  
par ligne TGV  
1<sup>er</sup> recruteur départemental  
2 200 agents  
40 000 passages  
aux urgences  
par an



### Venez nous rejoindre !

En recentrant l'ensemble de ses activités autour d'un plateau technique entièrement reconstruit, le Centre Hospitalier de Charleville-Mézières, établissement de référence au service d'un bassin de population de plus de 250 000 habitants, s'est fixé comme objectif d'optimiser son offre de soins dans un cadre de travail fonctionnel et moderne. Pour développer ses activités dans la durée, l'hôpital entend maintenir le niveau de compétences qui le caractérise. Voilà pourquoi nous recherchons un :

## Pédiatre (h/f) Compétent en néonatalogie

Maternité de niveau 2B avec près de 1900 accouchements par an. Permanence H24 d'un gynécologue et d'un anesthésiste dédié. Plateau technique performant et entièrement reconstruit, doté de 2 salles de bloc gynécologique, 6 salles de travail et pré travail.

Le service de pédiatrie comprend 31 lits d'hospitalisation + 2 lits d'hôpital de jour + 1 unité de diagnostic rapide de 6 lits + 1 unité de néonatalogie de 12 lits.

Pour tout complément d'information, la direction des affaires médicales se tient à votre disposition.

Tél. : 03 24 58 72 33

Fax : 03 24 58 74 08

aminucci@ch-charleville-mezieres.fr



SAVOIE

## Le Conseil général de la Savoie

**Recrute** par voie statutaire (mutation, détachement ou liste d'aptitude) ou à défaut par voie contractuelle  
**Un médecin** Enfance, Jeunesse, Famille/PMI à temps complet pour la délégation territoriale de Chambéry

CONSEIL GENERAL

Filière médico-sociale, cadre d'emplois des médecins territoriaux

### Missions :

Vous organisez, en coordination avec le délégué territorial, les actions nécessaires pour répondre aux besoins du territoire dans les domaines Enfance, Jeunesse, famille. Vous participez à la détection des besoins médico-sociaux de la population EJF avec la déléguée territoriale, le délégué départemental EJF et le médecin conseil EJF. Vous apportez votre appui technique aux travailleurs sociaux et médico-sociaux dans les projets collectifs ayant une composante sanitaire. Vous suscitez les actions de sensibilisation, d'information santé auprès des jeunes, en vous appuyant sur le centre de planification et en liaison avec les partenaires actifs dans ce domaine (ADESS-service de promotion de la santé des élèves-point info santé-CDU-...)

Vous êtes partie prenante de la procédure départementale de détection, de signalement et de traitement des enfants maltraités, prévue par la loi du 10 juillet 1989. Vous assurez le suivi des procédures d'agrément des assistantes maternelles, le contrôle des conditions d'accueil de la petite enfance (HG, CLSH, Crèches, MECS...)

Vous participez aux réunions initiées par le médecin Conseil Départemental, ou le délégué départemental EJF et/ou la déléguée territoriale. Vous travaillez en étroite collaboration avec les établissements de soins, les médecins scolaires et les médecins libéraux.

### Profil :

Vous êtes titulaire du diplôme d'Etat de médecine et avez une première expérience du terrain.  
Vous êtes à l'aise dans le travail médico-social et médical.  
Vous êtes capable de faire preuve d'esprit d'initiative.  
Vous avez le sens du travail en partenariat et en équipe.  
Vous savez analyser, conseiller et respectez le secret professionnel.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Marie-Christine CANOVA, déléguée territoriale de Chambéry, au 04.79.60.58.86

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, et photo) en indiquant la référence du poste, à :  
Monsieur Le Président du Conseil général de Savoie - Direction des ressources humaines  
BP1802 - 73018 CHAMBÉRY CEDEX



## Le Centre Hospitalier de SAINT-FLOUR (Cantal)

A 1 heure de CLERMONT-FERRAND et 2 heures de MONTPELLIER par autoroute A75

**RECRUTE** pour son service de **GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE**

**Un pédiatre** (statut à déterminer)

Possibilité de logement provisoire

Plateau technique complet comprenant bloc opératoire, scanner, échographie, radiographie conventionnelle



Téléphoner ou écrire à :

Madame le Directeur – Centre Hospitalier – BP 49 – 15102 SAINT-FLOUR Cedex

Tél. 04.71.60.64.20 – Fax 04.71.60.64.65 Ou répondre par e-mail : adm@ch-stflour.fr



## Un praticien hospitalier en pédiatrie

Le pôle Femme enfant du Centre hospitalier de Lons-le-Saunier est labellisé hôpital « Ami des bébés » par l'Unicef pour la maternité depuis 2000 et son service de néonatalogie depuis 2008. Le service comporte 18 lits en pédiatrie et 12 lits en néonatalogie.

### L'équipe

Un pédiatre chef de pôle et responsable de service, un praticien hospitalier, un praticien contractuel, trois internes (2 de spécialité et 1 de médecine générale), une psychologue.

### Equipements

En pédiatrie, 8 chambres individuelles avec surveillance centralisée, 5 chambres double, une salle

d'échographie. Scanner, IRM et scintigraphie sur site. Consultations.

### Profil souhaité

> Formation néonatalogie soins intensifs

> Polyvalence

> Intérêt pour la médecine de l'adolescent

> Bon relationnel, aptitude à travailler en équipe

### Conditions de travail

Recrutement d'un PH avec astreintes opérationnelles mutualisées. Consultations avancées sur le territoire.

**Contact :** Dr Alain Cathenoz

Tél. 03 84 35 60 31

Mél. alain.cathenoz@ch-lons.fr

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à :

**Centre hospitalier de Lons-le-Saunier**

55 rue du Dr Jean-Michel—BP 364

39016 Lons-le-Saunier Cedex

[www.ch-lons.fr](http://www.ch-lons.fr)

## Le Centre hospitalier d'Arcachon (Gironde)



## Recherche un Pédiatre

TEMPS PLEIN

Maternité de niveau 1 (1000 accouchements /an) HDJ et consultations.

**Disponible immédiatement**

Construction d'un pôle public-privé avec service d'hospitalisation complète- ouverture du nouveau site fin 2012.

L'équipe médicale du secteur mère-enfant est composée de 4 gynécologues obstétriciens temps plein et de 3 pédiatres temps plein- astreintes opérationnelles.

Personne à contacter :

Ch. GOUJART, D.R.H au 05 57 52 90 03

Mail : christian.goujart@ch-arcachon.fr

## LE CENTRE HOSPITALIER ALBERTVILLE-MOUTIERS

BP 126 - 73208 ALBERTVILLE CEDEX (Savoie)

Etablissement de 600 lits environ, dont la construction d'un hôpital neuf est prévue prochainement.

Situé à proximité des stations de ski (Val d'Isère, Tignes, Courchevel...) et des villes comme Grenoble, Genève, Annecy.

Tél. : Bureau des Affaires Médicales : 04 79 89 56 64

(Fax : 04 79 89 56 67)

Courriel : am.lincy@cham-savoie.fr

## RECHERCHE

— PH temps plein en pédiatrie  
— ou praticien contractuel temps plein (inscrit à l'Ordre)

- 14 lits de pédiatrie

- 6 lits de néonatalogie

- Maternité de niveau 2 A avec 1 300 accouchements par an

## Jeunes médecins ou praticiens confirmés (h/f)

### MISSION

Vous cherchez : • un exercice médical qui associe de l'activité clinique (consultations, bilans en école maternelle) avec la possibilité de développer ou de participer à des actions en matière de santé (animation des commissions d'évaluation des situations d'enfants porteurs de handicap...) • à vous enrichir auprès d'une équipe pluridisciplinaire (infirmières, puéricultrices, sages-femmes, psychologues, conseillères conjugales, secrétaires et auxiliaires de puériculture) • à élargir votre champ d'action par une contribution active à des projets de santé publique • à diversifier vos perspectives d'évolution au sein d'une filière attractive • à vous impliquer dans vos fonctions sans rompre votre équilibre familial.



Si vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la politique départementale en matière de santé de l'enfant, santé de la famille et santé publique, mais aussi mener des actions préventives, éducatives, curatives et de promotion de la santé dans une Direction Prévention Santé bien identifiée au sein du Conseil général avec 2 services de santé (actions de santé et PMI organisée conformément à la loi de 1989), équipés d'outils et de dispositifs développés pour un exercice médi-

cal de qualité (dossier médical informatisé performant, référentiel PMI voté à l'unanimité par les conseillers généraux en 2006), venez découvrir sur [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr) l'étendue de nos attributions, de nos responsabilités médicales ou médico-sociales, et rejoignez nos équipes !

Les postes à pourvoir sont à temps complet, temps partiel ou bien sous forme de vacations (quelques heures par mois) et localisés sur tout le Val d'Oise (Cergy, Argenteuil, Sarcelles, Beaumont...).

Le Conseil général du Val d'Oise recrute **des médecins responsables d'équipe Protection Maternelle et Infantile, des médecins de secteur PMI.** Tous nos postes sont diffusés sur [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr)

### POSTULER

Merci de déposer votre candidature sur [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr), rubrique «offres d'emploi».

Le conseil général du Val d'Oise,  
c'est 3700 collaborateurs (80 % de femmes),  
120 métiers différents,  
27 directions et missions  
Environ 350 sites extérieurs, 17 organismes associés

[www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr)

[www.cg72.fr](http://www.cg72.fr)

## Conseil général de la Sarthe

« La Sarthe :  
un espace naturel  
préservé, une situation  
géographique  
exceptionnelle, un  
carrefour de communication  
stratégique »



Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté d'avancement d'échelon pour les agents titulaires de la Fonction publique, et attestation de Reconnaissance TH le cas échéant) avant le 31 décembre 2010 à M. le Président du Conseil général, DRH/Recrutement, Résidence Mercure, 38 avenue François Mitterrand, 72072 Le Mans cedex 9 ou par courriel à : [brigitte.papin@cg72.fr](mailto:brigitte.papin@cg72.fr)

recrute pour sa Direction Enfance et Famille

### Chef de service de PMI

Cadre d'emplois des médecins territoriaux h/f

**Votre rôle :** mettre en œuvre les missions dévolues au service de PMI, dans le cadre des dispositions prévues par le Code de la Santé Publique et le Code de l'Action Sociale et des Familles.

A ce titre, vous contribuez à l'élaboration et à la mise en œuvre : • des projets stratégiques de la collectivité : projets médico-sociaux, schéma départemental Enfance – Famille, Protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfance en Sarthe, Schéma Régional d'Organisation Sanitaire... • des orientations et des programmes d'action relatifs à la P.M.I. et veillez à leur cohérence en lien avec les autres services départementaux.

Vous veillez au respect de la déontologie et du secret médical.

Impérativement titulaire d'un diplôme d'Etat de Médecin présentant une spécialité soit en pédiatrie, soit en gynécologie, soit en psychiatrie de l'enfant ou de l'adolescent et/ou justifiant d'une expérience professionnelle dans l'un de ces domaines, vous justifiez d'une expérience professionnelle de trois ans au moins dans un service départemental de P.M.I.

Rigoureux et disponible, vous avez démontré votre aptitude au management, à l'animation et à la gestion de projets et faites preuve de qualités relationnelles.

Poste basé au Mans.

### 2 Médecins de PMI

Cadre d'emplois des médecins territoriaux h/f

**Votre rôle :** assurer la prévention médico-sociale prénatale et en faveur des enfants de moins de 6 ans, la protection de l'enfance en liaison avec d'autres partenaires, les visites des ALSH pour avis. Responsable de l'organisation des actions de P.M.I. sur un territoire géographique, en lien avec l'ensemble de personnel du secteur et le médecin responsable, vous représentez le service départemental de P.M.I. dans le cadre des réflexions conduites au sein de la circonscription. Vous contribuez à la définition et à la mise en œuvre des objectifs généraux du service, dont ceux de formation et participez au contrôle de leur exécution.

Titulaire d'un doctorat en Médecine, vous justifiez des qualifications professionnelles précisées par l'article 9 du décret 92-785 du 6 août 1992, relatif à la P.M.I. et d'une expérience en P.M.I. ou auprès d'une population d'enfants (pouvant être acquises par une formation). Rigoureux, vos qualités humaines et relationnelles confirment votre sens du travail en équipe.

Déplacements fréquents (permis B obligatoire).

